

**VERBATIM****CONFERENCE DE PRESSE****Mercredi 15 janvier 2025****Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA**

Bonjour à tous, je suis Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA.

C'est avec un immense plaisir que je vous retrouve pour la conférence de presse hebdomadaire de la MINUSCA. Que vous soyez ici, dans cette salle à Bangui, ou à l'écoute de Radio Guira, soyez les bienvenus. J'ai plusieurs points d'actualité à partager avec vous aujourd'hui.

Rencontre entre le Premier Ministre et la Cheffe de la MINUSCA

Pour commencer, la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies pour la République centrafricaine, Valentine Rugwabiza, a rencontré hier, ici à Bangui, le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Felix Moloua. Lors de cette première réunion de 2025, la Cheffe de la MINUSCA a renouvelé l'engagement continu de la Mission à mettre en œuvre son mandat de soutien et d'accompagnement au Gouvernement centrafricain. La Représentante spéciale et le Premier Ministre ont passé en revue les grands dossiers sur lesquels le Gouvernement va travailler en 2025 avec le soutien de la MINUSCA, parmi lesquels la gestion des frontières.

Ensemble, ils ont convenu que le poste mixte frontalier de Bembéré à la frontière entre la République centrafricaine et le Tchad, dans la préfecture de Lim-Pendé, construit et équipé par la MINUSCA, sera remis aux autorités centrafricaines dans les prochains jours. Il s'agit du premier poste mixte frontalier de la Centrafrique, qui, sous un seul toit, va regrouper plusieurs services de l'Etat dont la gendarmerie, la police, les douanes, eaux et forêts, l'élevage, ainsi qu'une partie résidentielle. Le poste mixte frontalier de Bembéré représente la première réalisation emblématique et concrète de la Politique nationale de gestion des espaces frontaliers et de son plan d'action décennal.

C'est aussi un symbole fort de l'extension de la présence et autorité de l'État aux espaces frontaliers. La MINUSCA va poursuivre son plaidoyer en appui de la mise en œuvre de la Politique nationale de gestion des espaces frontaliers pour que les postes mixtes frontaliers puissent être multipliés dans d'autres zones frontalières du pays. Nous y reviendrons en détail lors de l'inauguration prévue donc cette semaine.

LA MINUSCA déploie des Casques bleus à Zangba

Contribuer à la mise en œuvre de l'Accord de paix, comme c'est le cas à Bembéré et protéger les civils sont des tâches prioritaires assignées à la MINUSCA. C'est dans ce cadre que la Force de la Mission est présente depuis trois semaines à Zangba dans la préfecture de la Basse-Kotto. Ce déploiement répond à une demande expresse du Gouvernement centrafricain en raison de la détérioration de la situation sécuritaire dans cette zone. Sur le terrain, la présence de la MINUSCA a déjà produit des résultats tangibles. La situation sécuritaire s'est améliorée et une baisse des activités criminelles a été constatée, permettant le retour progressif à une vie normale des populations. La Force de la Mission a également fourni des soins médicaux à plusieurs centaines de personnes.

Cette opération entre dans le cadre de la mise en œuvre du mandat de la MINUSCA et de son engagement à protéger les populations civiles vivant sous la menace des éléments des groupes armés dans des zones isolées. Une fois la ville sécurisée, la Mission s'est concentrée sur l'accès de et vers cette localité. Des ponts menant à Zangba ont été réparés et il est prévu de réhabiliter l'axe MSR 6 afin de faciliter la circulation des personnes et des biens. L'accès, c'est également permettre aux populations de bénéficier des services de base et faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire. C'est aussi préparer l'extension de la présence et de l'autorité de l'Etat avec le déploiement des fonctionnaires et agents de l'Etat, y compris dans les secteurs sociaux dont les communautés ont grandement besoin.

Ce déploiement de la Force contribue également à la réalisation de l'une des tâches prioritaires du mandat de la Mission qui est de soutenir des élections inclusives en permettant à toutes les composantes de la population en âge de voter, où qu'elles se trouvent sur le territoire, d'être incluses dans le processus électoral en cours, ce qui n'avait pas été possible à Zangba lors des élections de 2020.

Conférences préfectorales sur la transhumance apaisée et prospère

Suite à la conférence nationale de haut niveau tenue, ici à Bangui le 13 mai dernier, 21 conférences ont été organisées dans les préfectures et sous-préfectures avec le soutien de la MINUSCA entre octobre 2024 et début janvier de cette année. Ces rencontres ont rassemblé près de 1 000 personnes, parmi lesquels les autorités locales, des éleveurs, des agriculteurs, les forces de défense et de sécurité, des représentants des services administratifs, des mécanismes locaux de règlement des conflits, de la société civile, ainsi que des leaders communautaires et religieux.

Les travaux et recommandations de la conférence de haut niveau de Bangui y ont été présentés, le cadre légal applicable rappelé et un état des lieux de la transhumance dans chaque préfecture concernée a été dressé, pour, au final, identifier des solutions locales afin de prévenir et mettre fin aux conflits.

Engagée à poursuivre son appui à la décentralisation de la mise en œuvre de l'Accord de Paix, dont la résolution des conflits liés à la transhumance est l'une des composantes, la MINUSCA soutient des actions concrètes identifiées au niveau local. Un soutien concrétisé par un appui technique et financier aux principaux mécanismes de prévention et de gestion des conflits existants.

Des exemples concrets de résolutions récentes de conflits liés à la transhumance :

En novembre dernier, un mois après la conférence préfectorale à Bria, dans la Haute-Kotto, des tensions ont éclaté entre la population de la localité d'Horolo 2 et des éleveurs. Alertée par le président de l'association préfectorale de la jeunesse, les membres du comité de suivi des recommandations et les anciens du village, la MINUSCA a recommandé au préfet d'organiser une réunion d'urgence avec toutes les parties prenantes. Cette réunion, tenue à Bria, a permis au préfet de plaider pour une résolution pacifique par le dialogue. Dès le lendemain, une mission de terrain a été organisée à Horolo 2 afin d'informer la population des discussions de la veille.

Le préfet a demandé à la communauté de laisser passer le troupeau de bovins qui se trouvait dans le village depuis plusieurs jours. Il a expliqué que c'était la dernière fois que le bétail était autorisé à traverser la localité. Il s'est engagé à faire tout ce qui était en son pouvoir pour que l'accord soit respecté par les autres éleveurs en précisant que le propriétaire du troupeau avait accepté de payer pour les dommages qui pourraient être causés par le bétail lors de la traversée. Suite au plaidoyer du préfet et de la délégation, les villageois ont finalement accepté la solution proposée. La MINUSCA a recommandé qu'un comité ad hoc supervise la traversée du bétail, qui s'est finalement déroulée sans incident le 13 novembre.

Je viens de décrire la situation dans la longueur afin que vous puissiez la visualiser et reconstituer les faits. La résolution pacifique de ce conflit est le résultat d'une combinaison de facteurs : d'une part, le fait que l'information ait été rapidement portée à la connaissance de la MINUSCA et des autorités locales montre que les nombreuses sessions de sensibilisation organisées par la Mission dans le cadre de la prévention des conflits liés à la transhumance depuis des années ont un impact positif. D'autre part, le fait que le dialogue ait été rendu possible grâce à l'implication active des autorités locales témoigne de la restauration progressive de l'autorité de l'Etat dans la gestion de la transhumance.

Chaque semaine, nous recevons du terrain des exemples similaires de résolution des conflits, de conflits évités. Le 7 janvier 2025, à Zemio, dans le Haut-Mbomou, la MINUSCA a facilité la création d'un comité local de 12 membres pour arbitrer les tensions entre agriculteurs et éleveurs. Deux jours plus tard, à Yangoazo dans la Ouaka, une médiation organisée par la MINUSCA et le comité local pour la paix et la réconciliation a permis de résoudre un conflit autour de la destruction de champs, les éleveurs ayant accepté d'indemniser les agriculteurs dont les champs avaient été détruits par les bœufs. 50 personnes, dont 18 femmes, ont participé à la séance de médiation.

Soutien accru de la MINUSCA dans le Haut-Mbomou

Deux informations de suivi sur la situation dans le Haut-Mbomou avant de clore mon propos liminaire. Tout d'abord à Bambouti où la population locale a désormais accès à de l'eau potable suite à la mise en service de l'un des forages construits par la MINUSCA dans le cadre de son opération de sécurisation, pacification, restauration des

services de base et soutien à l'extension de l'autorité de l'Etat. À Mboki, la MINUSCA a facilité la reprise des cours au collège d'enseignement général en déployant par voie aérienne le personnel de l'établissement, permettant ainsi la réouverture du collège après un an d'interruption.

Questions des journalistes

Radio Guira FM (Samuel Bogoto)

- Ma question concerne Bambouti. Vous avez déjà répondu en partie à Bambouti, concernant effectivement l'accès à l'eau potable. Maintenant, je reviens sur la question à Zangba. Les Casques bleus ont été déployés dans cette ville. Est-ce que c'est une action quasiment similaire de celle de Bambouti ?
- Est-ce que cette force va rester de manière définitive ou de manière temporelle. Merci.

Réponses aux questions

Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

Merci, en effet, il y a beaucoup de similitudes entre l'opération de Zangba et celle de Bambouti. Dans les deux cas, il s'agit d'aller porter assistance et de protéger des populations civiles qui vivent dans des zones isolées et qui vivent sous la menace d'éléments de groupes armés. Donc, avec à chaque fois la même chronologie, déploiement des forces pour sécuriser la zone, rassurer les populations, permettre graduellement aux populations de pouvoir reprendre une vie normale et, ensuite, travailler sur toutes les questions relatives à l'accès. L'accès, en l'occurrence vers Zangba et depuis Zangba, c'est la raison pour laquelle la force qui est présente à Zangba depuis trois semaines, l'une de ses priorités a été de réparer les ponts pour pouvoir justement permettre les déplacements.

Donc, permettre, rétablir l'accès et ensuite faire en sorte que les personnes, les populations civiles, puissent avoir accès aux services sociaux de base et, en même temps, faciliter, mettre toutes les conditions pour la présence et l'extension et la restauration de l'autorité de l'État. Donc, on suit effectivement la même logique qu'à Bambouti : Sécuriser, rassurer, faciliter l'accès et ensuite permettre à d'autres acteurs de venir pour pouvoir apporter à la fois une assistance humanitaire d'urgence, mais aussi pour pouvoir installer des services sociaux de base à plus long terme.

À Zangba aussi, comme je l'ai signalé dans mon propos liminaire, il y a un point qui était important, qui est aussi celui du processus électoral, c'est celui de permettre, par la sécurisation du territoire, que les opérations, quand elles commenceront dans cette zone qui fait partie de la zone opérationnelle 2, donc, quand les opérations d'enregistrement sur le fichier électoral commenceront, que ces opérations puissent avoir lieu et que les habitants de Zangba, les hommes, les femmes de Zangba puissent, comme tous les autres habitants et habitantes de Centrafrique, puissent pouvoir s'inscrire sur les listes électorales. Car en 2020, les habitants de cette zone n'avaient pas pu voter. Et si, comme nous en faisons la promotion dans le cadre de notre mandat, vous le savez, si on veut un processus électoral inclusif, il est important que toutes les personnes en âge de voter, quel que soit l'endroit où elles vivent sur le territoire centrafricain, puissent non seulement s'enregistrer et ensuite aller voter le jour venu.

Questions de journalistes

Radio Ndeke Luka (Sabrina Larissa Nailo)

- Bonjour à tous. J'ai deux petites questions à vous poser. La première concerne la question de transhumance que vous avez évoquée tout à l'heure. Vous avez dit que la MINUSCA est en train de tout faire pour éviter les conflits qui vont avoir lieu entre les agriculteurs et les éleveurs. Mais la semaine dernière, nous avons eu un cas de conflit entre les éleveurs et les agriculteurs dans la commune de Mann, dans Lim-Péndé. Et pourtant, la MINUSCA était présente dans cette localité. Comment vous allez expliquer ce cas-là ?
- La seconde question concerne la question du recrutement des élèves gendarmes et policiers. Dans le passé récent, la MINUSCA a appuyé le Gouvernement pour le recrutement de ces gendarmes et policiers. Et là, présentement, le Gouvernement a lancé un test où les candidats commencent déjà à se plaindre concernant le retard. Ils ont affiché déjà la liste, mais là, présentement, pour passer au test, ça devient un problème. Est-ce que la MINUSCA n'est-elle pas impliquée dans ce processus, comment vous allez expliquer ? Merci.

Réponses aux questions

Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

Merci. La MINUSCA va s'expliquer sur le premier point qui est celui de la transhumance. Oui, la MINUSCA, mais je crois l'avoir dit dans mon propos liminaire, la MINUSCA, mais pas seulement la MINUSCA, car la MINUSCA, pour la transhumance, mais aussi pour toutes les activités qu'elle mène ici en République centrafricaine, intervient en soutien à la fois aux autorités nationales et locales. Donc, la MINUSCA n'est pas seule pour régler les problèmes, elle intervient en soutien. En soutien, en ce qui concerne la transhumance, de toutes les parties prenantes que j'ai détaillées tout à l'heure, les autorités, évidemment, les éleveurs, les agriculteurs, les forces de défense et de sécurité, les comités locaux de résolution des conflits, etc. C'est un travail, je crois l'avoir déjà dit aussi la semaine dernière, la transhumance est une pratique ancestrale et la résolution des conflits liés à la transhumance va prendre du temps. C'est un processus, ce qui est important, c'est que tout le monde s'approprie cette problématique, ce qui actuellement est le cas. Il y a eu cette conférence à Bangui, suivie donc des conférences sur le terrain, dans les préfectures et dans les sous-préfectures. Je l'ai dit, avec plus de 1 000 personnes qui ont été impliquées directement dans les discussions qui se sont tenues dans ces conférences. L'important était que les acteurs puissent se rencontrer, puissent parler, puissent identifier ensemble des solutions. Et maintenant, on en est à la phase de mise en œuvre de ces solutions. J'ai choisi de vous montrer des exemples où des conflits ont pu être évités parce que comme vous l'avez fait vous-même, aujourd'hui, on a tendance toujours à mettre le doigt sur ou à pointer du doigt les conflits existants, ce que je ne nie absolument pas. Nous savons tous qu'il y a encore beaucoup de conflits, mais nous sommes, une fois encore, tous mobilisés pour que le nombre de ces conflits puisse diminuer et nous croyons fermement au dialogue pour [y répondre]. Le cas de la semaine dernière où la MINUSCA est présente et n'a pas pu éviter le conflit, une fois encore, la MINUSCA n'est pas seule. La MINUSCA est là pour avoir un rôle de sensibilisation, d'explication, de médiation, mais la MINUSCA n'est pas seule pour pouvoir décider de l'issue et de la résolution des conflits. Voilà ce que je pouvais répondre par rapport à cette demande d'explication pour la transhumance.

Commissaire Serge Ntolo Minko, porte-parole de UNPOL

Merci, chère Florence. Bonjour et bonne et heureuse année à tous, à tous les auditeurs de Guira FM. Je voudrais [me pencher] sur cette question qui revient souvent, comme vous l'avez dit. En réalité, le recrutement auquel vous faites allusion a été une initiative du Gouvernement centrafricain, qui avait sollicité la MINUSCA pour agir en appui dans un certain cadre sur le plan logistique, sur le plan de la formation et sur le plan de la sélection de certains candidats au niveau des épreuves sportives. Initialement, ce concours devrait se dérouler normalement au niveau d'une province comme l'avait voulu le Gouvernement et la MINUSCA était censée assurer le transport des candidats jusque là-bas et ensuite assurer la formation. Au départ, lorsque le concours a été lancé, nous avons été sollicités, pour que vous le sachiez bien, en ce qui concerne les fiches d'inscription que nous avons mises à la disposition des agents recruteurs. Ensuite, nous attendions les prochaines étapes, en réalité, la prochaine étape devrait être les épreuves sportives et physiques. En ce qui concerne la gestion, la gestion n'est pas celle de la MINUSCA. La gestion est interne au Gouvernement centrafricain. Nous, nous agissons lorsque nous sommes sollicités. Vous devez le savoir, la MINUSCA vient en appui aux autorités centrafricaines. Nous, particulièrement à la police, nous venons en appui au Ministère de l'intérieur et de la sécurité publique et aux gendarmes et aux policiers. Ce concours, lorsque nous serons sollicités, dans le cadre de ce qui a été fixé par cette sollicitation et le cadre dans lequel nous devons agir, nous allons agir. Donc, la question devrait être posée aux autorités nationales. Merci.

Questions de journalistes

Centrafric Matin (Déni Lougousou)

- Je reviens sur la question de Zangba. Vous avez dit tout à l'heure que la MINUSCA est déployée à Zangba il y a de cela trois semaines, je crois. Alors pourquoi la MINUSCA a-t-elle attendu si longtemps pour être déployée à Zangba ?
- Aujourd'hui, je crois que la MINUSCA est là-bas. Est-ce que les rebelles de l'UPC sont toujours à Zangba ? Et quelle est la situation sécuritaire globale qui prévoit actuellement à Zangba ? Je vous remercie.

Réponses aux questions

Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

Merci. Ça vous a peut-être échappé parce que c'était la première phrase de mon propos par rapport à Zangba. Nous nous sommes déployés, la Mission a effectué un déploiement, une opération à Zangba à la demande du Gouvernement centrafricain. C'est une demande qui a été faite récemment et la réponse a été faite suite à la demande du Gouvernement centrafricain. Concernant la situation aujourd'hui, comme je vous l'ai dit, depuis le déploiement de la Force de la MINUSCA, on a pu constater que la situation sécuritaire s'est améliorée et qu'une baisse des activités criminelles a été constatée. Le travail pour faciliter l'accès est en cours à la fois sur les ponts et ensuite sur l'axe et la MSR 6, ce qui, évidemment, permettra ensuite des déploiements plus significatifs et notamment des forces de sécurité et de défense nationales. Voilà ce que je pouvais vous dire par rapport à la situation à Zangba. Une opération effectuée à la demande du Gouvernement centrafricain qui, à ce jour, a des résultats encourageants puisqu'on a pu constater que la sécurité s'est améliorée et que les populations, progressivement, peuvent retrouver une vie normale.

Questions de journalistes

Radio Notre Dame (Ornella Amokomoyen)

- Dans vos propos, vous avez souligné que la Représentante de la MINUSCA, Mme Valentine Rugwabiza a rencontré le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, au début de cette nouvelle année qui vient de commencer. Pouvez-vous nous situer sur les grands points qui ont été débattus lors de cette rencontre avec le Premier Ministre ?

Réponses aux questions

Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

En effet, hier, la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies pour la République centrafricaine a rencontré, pour la première fois de l'année, le Premier Ministre. Il faut savoir que ces rencontres sont très, très régulières. C'était une rencontre particulière puisqu'il s'agissait de la première rencontre de 2025, ce qui a donné l'occasion à la Représentante spéciale, tout d'abord, de présenter ses vœux au Premier Ministre et au pays, et donc aux Centrafricains et Centrafricaines que vous êtes tous. Ils ont abordé ensemble les priorités, les dossiers prioritaires sur lesquels la République centrafricaine compte travailler en 2025 avec le soutien de la MINUSCA.

En premier lieu, la gestion des frontières avec un exemple concret, une réalisation concrète qui va être la remise par la MINUSCA d'un poste frontalier mixte qui a été construit et équipé par la MINUSCA à Bembéré, à la frontière entre la République centrafricaine et le Tchad. Cette remise va se faire dans les prochains jours afin de renforcer la sécurité aux frontières. Ça, c'est le premier point qui a été abordé. Parmi les autres points abordés, il y a eu aussi la question de la question du processus électoral et de l'importance de l'inclusivité du processus électoral, notamment lors de la période d'enregistrement, pour s'assurer que les femmes, les jeunes, les déplacés, les retournés, tout comme le reste de la population, que tout le monde ait le même accès pour l'enregistrement sur les listes électorales. Voilà parmi les priorités qui ont été discutées entre la Représentante spéciale et le Premier ministre. Merci.

Questions de journalistes

Le Citoyen (Odilon Koulaka)

- Présentement, l'ANE éprouve des difficultés pour poursuivre le processus électoral, surtout la difficulté financière pour terminer le recensement de l'aire [2] et 3. Comme la MINUSCA apporte un soutien technique et financier à l'ANE pour les élections locales. Est-ce que la MINUSCA va continuer à soutenir l'ANE pour combler ce gap ? Je vous remercie.

Réponses aux questions

Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

Oui, vous avez raison de le rappeler, la MINUSCA est l'un des partenaires de l'ANE et lui apporte un soutien technique, logistique, pour la sécurisation du processus et aussi financier. La Mission, c'était au milieu de l'année

dernière et de façon exceptionnelle, la Mission avait apporté une contribution de un 1 340 000 dollars à l'ANE pour justement faciliter les opérations de révisions du fichier électoral, ce qui a permis l'achat de 4 300 kits d'enregistrement, la location de véhicules et l'approvisionnement en carburant pour la révision du fichier électoral. C'est la contribution financière en monnaie sonnante et trébuchante de la MINUSCA, mais qui, par ailleurs, apporte un soutien pro bono, un soutien qui est très important, que ce soit dans le domaine technique, logistique, vous le savez, nous avons permis le déploiement du matériel sur le terrain, nous entreposons les équipements et le matériel dans des lieux de stockage de la MINUSCA et il y a toute la sécurisation avec le déploiement de forces sur le terrain. Donc, le soutien de la MINUSCA, on le dit souvent, on emploie souvent ce terme de multiforme, il y a effectivement la contribution financière à laquelle j'ai fait allusion, qui est une contribution exceptionnelle, il faut le souligner au niveau des opérations de maintien de la paix, cette contribution de plus d'un million de dollars et le reste du soutien qui, lui, n'est pas monétisé, mais qui est un soutien qui, à la fin de la journée, a un coût pour la Mission. Nous avons des budgets qui sont très encadrés, qui sont validés par les États membres des Nations Unies qui nous fournissent les budgets. Et donc, cet argent est prévu et d'un point de vue financier, voilà le soutien que nous pouvons apporter. Mais bien évidemment, nous restons mobilisés. Vous le savez, le soutien au processus électoral est l'une des tâches que le Conseil de sécurité nous a données dans le mandat qui a été renouvelé en novembre avec la résolution 2759. Et nous allons bien sûr poursuivre notre appui pour que cette révision du fichier électoral, qui est capitale pour la suite des opérations, puisse se dérouler, puisse se poursuivre et se dérouler dans les meilleures conditions possibles.

Questions de journalistes

RJDH (Guy Florentin-Outiama)

- J'ai deux préoccupations. Nous voici aujourd'hui dans une nouvelle année, 2025. Est-ce que la MINUSCA peut nous brosser la situation, le bilan de la violation des droits de l'homme pour l'année 2024 et quelles seront les stratégies qui seront mises en place afin d'améliorer cette situation, surtout la question de violation de droits de l'homme dans les prisons et dans la communauté ?
- La deuxième question maintenant concerne l'activité de Carnot hier. Pouvez-vous nous parler de l'activité de Carnot, ce qui s'était passé à Carnot d'une manière concrète ? Merci.

Réponses aux questions

Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

Merci. Concernant le bilan des droits de l'homme, les collègues sont en train de compiler le rapport de décembre 2024. Il y a toujours un moment de décalage pour vérifier parfaitement toutes les informations puisque vous savez, les rapports de nos collègues des droits de l'homme répondent à des critères et à des exigences très précis. Une fois qu'ils auront compilé décembre 2024, ils pourront évidemment faire le bilan de l'année, une année 2024 qui s'est terminée, en matière de droits de l'homme, sur une note positive, puisque vous le savez, tout à la fin de l'année, l'Assemblée nationale a adopté par acclamation une loi portant sur la protection des défenseurs et défenseuses des droits de l'homme, qui était l'une des recommandations de la Politique nationale des droits de l'homme. Les prévisions pour 2025, ça va être de poursuivre le travail de promotion et de protection des droits de l'homme, à la fois par la publication de rapports réguliers, mais également en soutien à la Politique nationale des droits de l'homme adoptée en 2023. Un soutien qui s'est matérialisé à la fin de l'année avec l'adoption de cette loi dont nous attendons la promulgation, nous l'espérons très prochainement.

Donc, soutien pour la mise en œuvre de cette Politique nationale des droits de l'homme et, concernant les prisons, il y a eu ce rapport l'année dernière sur la situation dans les prisons qui faisait un état des lieux, des choses qui marchaient, mais aussi des secteurs dans lesquels il fallait apporter des améliorations. C'est un travail en cours et je sais que mes collègues des droits de l'homme ont prévu d'aller sur le terrain, justement, pour pouvoir vulgariser ce rapport et sensibiliser à cette question.

Concernant l'activité de Carnot, j'en avais parlé la semaine dernière. Le tribunal de grande instance de Carnot a été réhabilité grâce à la MINUSCA. Cela fait partie de tous les efforts, comme cela avait été le cas pour la cour d'appel de Bambari, cela fait partie de la contribution de la MINUSCA à l'extension de l'autorité de l'État, y compris dans sa dimension judiciaire, pour faire de l'état de droit une réalité ici en République centrafricaine.

Je vous rappelle que vous pouvez retrouver en temps réel toutes les informations de la MINUSCA sur le site web de la Mission, sur Facebook, X, et Instagram. Vous pouvez aussi rejoindre notre groupe WhatsApp. L'heure est venue de clore cette conférence de presse. Merci à tous pour votre participation. A la semaine prochaine.